



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MAI 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉ AU BRIDGE
CLUB NIORTAIS POUR LES TRAVAUX DE
RÉNOVATION DES LOCAUX SITUÉS À NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 15 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

DIRECTION DES FINANCES

**GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉ AU BRIDGE CLUB NIORTAIS
POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES LOCAUX SITUÉS À
NIORT**

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Vu la demande formulée le 13 mars 2009 par le Bridge Club Niortais tendant à obtenir la garantie de la ville de Niort pour un prêt d'un montant total de 55 000 € et destiné à financer le coût de la réhabilitation de ses locaux à Niort.

Vu l'article R. 221-19 du code monétaire et financier,

Vu les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2021 du code civil,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder sa garantie au Bridge Club Niortais pour le remboursement de la somme de 27 500 euros, représentant 50% d'un emprunt d'un montant total de 55 000 euros que le Bridge Club Niortais se propose de contracter auprès du Crédit Mutuel.

- Les caractéristiques de cse prêts consentis par le Crédit Mutuel sont les suivantes :

Prêteur :	Crédit Mutuel
Nature du prêt :	Taux fixe
Montant du prêt :	55 000€
Taux d'intérêts actuariel annuel :	4.88 %
Echéances	Mensuelles
Durée de la période d'amortissement	20 ans
Type d'échéances :	Constantes
Taux annuel de progressivité :	0.0%

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville de Niort s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification du Crédit Mutuel par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée :
 - à intervenir aux contrats de prêt qui seront passés entre le Crédit Mutuel et l'emprunteur,
 - à signer la convention avec le Bridge club Niortais,
 - à signer les contrats de prêt lorsqu'ils seront établis par le Crédit Mutuel.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN